

Courts métrages sur Internet www.SilenceOnCourt.tv — le court envahit l'écran

Manon Tourigny

Volume 20, numéro 3, été 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/33318ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tourigny, M. (2002). Courts métrages sur Internet : www.SilenceOnCourt.tv — le court envahit l'écran. *Ciné-Bulles*, 20(3), 58–59.

www.SilenceOnCourt.tv: le court envahit l'écran

PAR MANON TOURIGNY

Le court métrage prend de plus en plus d'importance auprès de jeunes réalisateurs qui y voient un moyen pour parfaire leur art. C'est un mode de création accessible qui permet d'explorer différentes avenues. Cependant, les lieux de diffusion restent, somme toute, restreints. Mis à part les festivals, certaines manifestations parallèles et les quelques apparitions télé, le court semble confiné à l'unique regard des spécialistes. Mais un vent de changement s'installe. Depuis septembre 2001, le court métrage vient peut-être de se trouver un nouvel espace de diffusion grand public grâce à **Silence, on court!**

Né du secteur «Nouveaux médias» de la télévision française de la Société Radio-Canada (SRC), **Silence, on court!** s'inscrit dans un mandat de développement de projet qui conjugue à la fois la télévision et le réseau Internet. La société d'État le fait également pour les tendances musicales francophones avec **Bande à part**. Michel Coulombe, collaborateur à **Ciné-Bulles**, a élaboré le concept sur le web puis l'émission diffusée hebdomadairement sur la chaîne ARTV. Lors d'un entretien virtuel réalisé avec le concepteur, il nous a précisé que «dans un créneau aussi ciblé que le court métrage, le web permettait la naissance

d'un nouveau type de canal spécialisé. Au-delà de cette réflexion, la mise en place de **Silence, on court!** correspondait à une volonté d'offrir un espace de diffusion spécifique pour la création cinématographique qui complète l'intervention, stratégique, désormais déterminante, de la SRC dans la production de longs métrages canadiens. Par ailleurs nous étions, et sommes toujours animés d'une volonté de promouvoir le court métrage sans le confiner à un public, pointu, de connaisseurs, fait de cinéastes et de leurs proches. C'est du cinéma, de la vidéo, et il y a là des films, des histoires qui peuvent rejoindre un large public».

À la télévision, **Silence, on court!** offre à chaque semaine une sélection de courts selon une thématique ou un créateur particuliers. Une personnalité en lien avec le thème abordé ou encore le comédien ou le réalisateur qui a participé à la création de l'œuvre vient présenter la sélection. Le contenu change chaque semaine, mais la structure de l'émission demeure la même. Quant à la plate-forme web, elle permet plus de liberté, et c'est ce qui nous a particulièrement intéressé.

Une partie du site est directement reliée à la programmation hebdomadaire que l'on peut suivre sur ARTV. On y trouve également des informations sur les personnalités invitées, une description du thème de la semaine et la possibilité de

visionner les courts en faisant sa propre sélection. Le web permet donc à l'utilisateur de se confectionner un horaire de diffusion. M. Coulombe souligne que «le but était et est toujours de faire l'expérience de cette convergence en allant plus loin que la création d'un site miroir qui reprenne le contenu de l'émission télé. Ici, les deux productions sont indissociables, différentes pourtant et autonomes». On se rend compte, en naviguant sur le site, qu'il s'agit bien plus qu'un simple horaire télé. La version en ligne de **Silence, on court!** s'avère un espace indépendant ouvert sur la création.

Dès l'entrée sur le site, on nous présente un webzine sur un sujet qui fait état de ce qui bouge dans le milieu cinématographique. Certains sont directement liés à l'actualité, d'autres touchent à la fiction ou à l'expérimentation. Il y a beaucoup d'entrevues avec les acteurs du court (réalisateur, critique, programmateur) ainsi que des essais humoristiques, sur l'acteur ou le cinéma par exemple. Ces webzines sont proposés par un noyau de jeunes réalisateurs (Jéricho Jeudy, Stéphane Lafleur, Frank Wimart et Yannick B. Gélinas), avec le comédien Louis-David Morasse. Selon Michel Coulombe, «l'important c'est d'explorer un mode de production différent, d'expérimenter et d'être ouvert à tous les courants. Les webzines ne couvrent pas un aspect de la vie du court, mais tout ce qui bouge, d'un groupe qui fait des films expérimentaux au financement des films en passant par un cycle consacré aux vaches, le mouvement Kino et des amateurs de films de casse». Dans le même esprit, **Silence, on court!** présente chaque semaine un feuilleton multimédia, **Ombres et tango**, réalisé par Jean-Paul Thomain, et qui nous plonge dans un univers de photoroman, sorte de carte postale virtuelle où les protagonistes livrent leurs états d'âme. On constate que le web permet d'offrir une programmation plus élargie en complémentarité avec la version télévisuelle.

Il y a assurément une volonté de créer un réseau d'échanges et un point de rencontre avec le milieu. La rubrique «Actualité» devient un relais qui propose





des informations sur les organismes du milieu, les boîtes de production, les festivals, les collectifs d'artistes ou de cinéastes, etc. Cet espace donne accès à tout ce qui se fait autant dans les institutions que du côté de la relève. M. Coulombe note que *Silence, on court!* est rapidement devenu un partenaire du milieu et que les collaborations sont maintenant établies tant avec la SODEC que Téléfilm Canada, les revues et les professeurs de cinéma. Selon lui, et d'après de nombreux commentaires, le projet serait «venu combler certains des besoins de la profession, à défaut d'une Agence québécoise du court métrage». Dans cet esprit, la section «Archives» forme une véritable vidéothèque virtuelle du court, permettant d'effectuer des recherches tant par catégorie de court (animation, art, comédie, danse, documentaire, drame, expérimental, fantastique, fiction, etc.) que par titre, réalisateur, acteur et pays (Brésil, Canada, France, Québec, Suisse). De plus, l'utilisateur est invité à participer au projet en se prononçant sur une œuvre par l'attribution d'une cote ou la rédaction d'une courte critique.

Silence, on court! souhaite donc s'adresser à tous les publics. La zone interactive propose également des

sondages et un jeu-questionnaire, ainsi que des concours, dont le plus médiatisé est sans doute Objectif Lait. Avec le forum, qui sert d'espace didactique, ceux qui se lancent dans la réalisation d'un court pourront y trouver des conseils. Sous la gouverne de L'Œil cinéma, programme d'éducation cinématographique pour les élèves de niveau secondaire de l'Association des cinémas parallèles du Québec, un comité de veille — formé de cinéastes et d'artisans reconnus — a été mis en place pour aider à la réalisation d'un premier film. On peut consulter des réponses concernant la scénarisation ou le découpage, sur les étapes de production, en plus de conseils de tournage. Le site fournit aussi des hyperliens permettant d'accéder à des agences, cinéastes, distributeurs, cinémathèques, écoles de cinéma, sites de diffusion du court métrage, etc. alors que les petites annonces répondent aux demandes précises des utilisateurs.

Cette première saison de *Silence, on court!* a permis de jeter une base de collaboration avec le milieu, mais aussi de susciter l'intérêt du public pour les œuvres d'ici et d'ailleurs. En attendant, même si la version télé fait relâche cet été, le site poursuivra sa mission de diffusion continue. *Silence, on court!*

suivra la série *Entrée côté court* en consacrant 12 webzines aux cinéastes et en codiffusant leurs films en partenariat avec la télévision de la SRC. De plus, les internautes pourront voir et choisir une œuvre parmi les 15 finalistes du concours Objectif Lait. Pour la suite, Michel Coulombe débordé d'idées. La programmation de l'automne prochain sera élargie à d'autres cinématographies. «Après? J'ai évidemment des tas de projets. Il faudra nous garder à l'œil... Chose certaine, on développera la convergence entre le web et la télévision, on étendra le rayonnement de la plateforme web et de l'émission télé et, fort du travail exploratoire de la première année, on poussera plus loin la collaboration avec nos différents partenaires.» Il est peut-être trop tôt pour faire un bilan de cette récente initiative, mais tout porte à croire qu'elle aura des incidences positives sur la création cinématographique, et particulièrement sur la diffusion du court métrage. ■

Pour explorer le site et suivre ce qui s'y passe, il suffit de se rendre sur le www.SilenceOnCourt.tv. La visite de la plate-forme nécessite cependant certains logiciels que l'on peut directement télécharger.